

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 46

Artikel: Aimé Steinlen
Autor: Steinlen, Aimé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AIMÉ STEINLEN

Il y a huit jours, l'un des orateurs du banquet du Cercle de Beau-Séjour, M. G. Rouge, architecte, a fait revivre la figure, bien oubliee, du littérateur Aimé Steinlen.

Aimé Steinlen naquit à Vevey le 7 septembre 1821. Son père, d'origine wurtzbourgeoise, mais naturalisé vaudois, enseignait le dessin. Il envoya son fils au collège de Lausanne, puis à l'Académie. Le jeune Aimé obtint le grade de licencié en théologie, mais n'entra pas dans le corps pastoral. Après avoir été précepteur dans le canton de Berne, puis à Paris et à Lausanne, il fut appelé à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises à l'Ecole bourgeoise des jeunes filles de Berne, revint au bout de quelques années sur les bords du Léman, fut chargé du cours de littérature française à l'école préparatoire de la faculté de théologie de l'Eglise libre, tandis que sa femme, ancienne diaconesse de Saint-Loup, fondait pour les enfants indigents et infirmes un asile qui devint plus tard l'Hospice de l'enfance. Tout en donnant ses leçons, Aimé Steinlen travaillait à un grand ouvrage sur l'histoire littéraire de la Suisse, ouvrage que la maladie l'empêcha d'achever. Il ne put en publier qu'une partie, consacrée tout entière à Charles-Victor de Bonstetten, étude biographique et littéraire dont grand fut le succès et qui fait regretter que son œuvre principale n'ait pas vu le jour.

Mais Steinlen s'occupait aussi de politique. Il y réussit moins. Adversaire du gouvernement de 1845, il écrivait dans la *Patrie* et dans le *Courrier suisse*. Son ardeur, en ces temps où les esprits étaient fort échauffés, faillit lui coûter cher. Comme il voulait parler contre les partisans de Dreye, dans une assemblée populaire, à Lutry, il fut menacé d'être jeté au lac et dut se réfugier à la cure, d'où ses amis le ramènerent à Lausanne.

Se préoccupant de réorganiser le parti conservateur, il s'employa à la création, à Lausanne, d'un Cercle national, qui s'organisa en 1850 et eut des succursales dans plusieurs contrées du canton. Il fut de même l'un des membres les plus actifs d'une association semblable, fondée à Zoug la même année, et destinée à rallier les libéraux de toutes les parties de la Confédération. Cependant, ces institutions ne tardèrent pas à péricliter. Dégouté peut-être de la politique, Aimé Steinlen ne songea plus qu'à voir se former une société groupant non des politiciens, mais des citoyens des divers partis, qui feraient trêve à leurs dissensions et apprendraient à se connaître et à s'aimer les uns les autres. C'était en 1861. Son vœu se réalisa, et une première réunion de la société qui devait devenir le Cercle de Beau-Séjour s'assembla à la brasserie du Musée. Aimé Steinlen n'assista qu'à son éclosion, car il mourut le 15 mai 1861.

Louis Vulliemin a consacré à Steinlen une notice fort intéressante. Voici le jugement qu'il porte sur lui.

Steinlen est mort sans laisser un nom. Il a été licencié en théologie, sans recevoir la consécration au ministère. Educateur, il a enseigné dans de modestes établissements qui ne l'ont pas mis en évidence. Dans le militaire, il s'est élevé au grade de fourrier. Ecrivain politique, il a eu deux journaux tués sous lui. Littérateur, il n'a jamais eu les loisirs nécessaires au plein développement du talent et n'a laissé qu'une œuvre inachevée... Il n'a été qu'un homme vrai, simple, aimant, fidèle, des amis le plus sûr, des patriotes le plus dévoué, des chrétiens le plus humble et le plus inébranlable; il n'a été grand que par l'âme et le caractère...

L'amour du prochain

Notre curé crie et s'emporte :
Il me défend d'aimer Lubin.
Il me dit d'aimer mon prochain ;
Et Lubin demeure à ma porte.

ON NIVELLE

Des travaux de nivellement qu'on exécutait au boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris — il y a de ça déjà pas mal d'années, il faut le dire — inspirèrent à un spirituel conteur de la grand'ville, P. Durand, le récit que voici :

On continue d'appliquer aux boulevards le système orthopédique. Le nivellement s'opère peu à peu, par petites portions, avec un zèle, une patience et une opiniâtreté vraiment digne d'éloges. C'est ainsi que la chaussée du boulevard Bonne-Nouvelle s'est abaissée de plusieurs toises. Rien de mieux pour la chaussée; mais les maisons situées en face du Gymnase se trouvaient dans la situation la plus désagréable et la plus ridicule. Bordées d'un étroit trottoir, perchées à trente pieds au-dessus du sol, impraticables aux voitures, ces pauvres maisons n'étaient plus guère bonnes qu'à servir de succursales à l'Observatoire ou de correspondance au télégraphe.

Pour les tirer de cette fâcheuse situation, un seul moyen s'offrait : c'était de les faire descendre au niveau du boulevard ; moyen difficile à exécuter ! Mais que ne peut le génie des architectes ? On a donc allongé ces maisons par le bas ; leurs fondations ont été reprises en sousœuvre ; les caves, montant en grade, ont vu le jour par de larges croisées, et les constructions continuant ainsi au rebours de la méthode ordinaire, le problème a été résolu, grâce à un superposé de deux ou trois étages au-dessous de l'entresol.

Voilà sans doute un beau résultat, mais qui n'a pas pu s'accomplir sans quelque perturbation. Nous ne parlerons pas de la physionomie des maisons affligées d'une croissance peu régulière ; mais figurez-vous la position critique de quelques-uns des locataires. Ceux qui habitaient le premier étage se trouvaient logés au troisième, sans avoir déménagé ; grave inconvénient qui devait avoir des conséquences de plus d'une espèce.

Un monsieur, habitant une des susdites maisons, partit il y a quelques mois pour un lointain voyage, laissant au logis sa femme jeune et belle. La jalouse le tourmentait bien un peu, mais le soin de sa fortune parlait plus haut ; il s'agissait d'une affaire importante, de beaucoup d'argent à gagner ; et d'ailleurs le voyage s'annonçait pour devoir être moins long qu'il ne le fut en effet.

Après six mois d'absence, notre voyageur arriva sans avoir prévenu sa femme, qu'il veut surprendre agréablement. Cela se passait un soir, entre onze heures et minuit. Il pleuvait et la nuit était sombre. Pressé de rentrer au domicile conjugal, le bon mari avait pris un cabriolet ; il se fait conduire au boulevard Bonne-Nouvelle ; il donne au cocher le numéro de la maison où sa femme demeure toujours. Nous y voici. Le cabriolet s'arrête à l'endroit indiqué, le mari descend :

« Oh ! Oh ! dit-il, on a réparé la maison ; on l'a élevée de plusieurs étages : c'est très bien. »

Il entre ; le portier le reconnaît ; il monte au second étage : c'est là qu'il logeait à son départ, et sa femme n'a point changé de logement. Il sonne. On ne lui ouvre pas. Il sonne encore ; cinq minutes s'écoulent ; personne ne vient ; la porte ne bronche pas.

« Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que par hasard ma femme ne serait pas chez elle à l'heure qu'il est ? Affreux soupçon !... Mais si ma femme n'y était pas, le portier m'aurait averti. »

Cette idée rassurante fait rentrer le calme et la sérénité dans l'âme du voyageur. Il sonne pour la troisième fois avec confiance, avec vigueur, et de manière à interrompre le sommeil le plus profond.

Victoire ! Un bruit de pas se fait entendre ; on vient ouvrir... mais on s'arrête derrière la porte, et une voix demande :

— Qui est là ?

L'époux a frissonné depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux !

Cette voix intérieure ne ressemble en rien au doux organe de sa femme. C'est une grosse voix mâle qui répète son impertinente question :

— Qui est là ?

L'infortuné voyageur trouve à peine assez de force pour répondre :

— C'est moi !

— Qui, vous ?

— Celui que vous n'attendez pas !

— Je n'attends personne.

— Ouvrirez-vous, enfin !

— Quand vous m'aurez dit ce que vous voulez !

— Ouvrez, ou j'enfonce la porte.

Et joignant à la menace un commencement d'exécution, le mari, furieux, lance un retentissant coup de pied. Cette démonstration suffit. La clef tourne dans la serrure ; la porte s'ouvre et le voyageur, stupéfait, se trouve face à face avec un grand jeune homme, la lèvre ornée d'épaisses moustaches noires, légèrement vêtue d'une robe de chambre et d'un bonnet de nuit.

Le colloque est repris sur un ton plus que vif. Le grand jeune homme demande raison de son sommeil troublé, de son domicile violé par une insolente agression.

— Voilà qui est trop fort ! s'écrie le mari, au comble de la fureur. C'est monsieur qui se plaint, qui se fâche, lorsque je le trouve à cette heure et dans cette tenue, chez moi !

— Chez vous ?

— Oui, monsieur, chez moi ! Vous ne me connaissez pas ? Je suis le mari !

— Quel mari ?... Mais je suis bien simple d'écouter un homme qui est ivre, s'il n'est fou ! Allez cuver ailleurs votre vin, l'ami, ou bien je vais faire appeler la garde.

— Vous m'en épargnerez donc la peine ; car il me faut un commissaire pour constater le flagrant délit et des soldats pour vous arrêter.

En disant ces derniers mots, le mari voulut forcer le passage ; il lui tardait de confondre sa coupable moitié. Mais une main vigoureuse le saisit au collet. Il voulut user de violence. Une lutte s'engagea, et il fut cruellement vaincu.

Cependant le bruit de la bataille avait amené sur l'escalier tous les locataires de la maison. Tout à coup, un cri retentit dans les régions supérieures :

— Que vois-je ? C'est mon mari !

Une femme, éplorée, descend rapidement deux étages et vient relever le pauvre voyageur qui était tombé sous un violent coup de poing.

— D'où sors-tu donc ? demande le mari.

— Mais, de là-haut, de chez nous !

— Comment ! tu as déménagé sans me l'écrire ? Tu n'habites plus le second ?

— Je n'ai pas bougé de place ; mais le second est devenu le quatrième.

Tout s'explique. Le mari, battu, mais content, n'a plus qu'à faire des excuses au grand jeune homme. Celui-ci veut absolument une réparation, un duel. Il se laisse attendrir par les prières d'une jolie femme qui avait à se venger d'un injurieux soupçon, mais qui ne voulait pas la mort du jaloux.

Fâ pas lo fou ! — Un jeune campagnard, épurement amoureux, venait d'être éconduit par l'objet de sa flamme. Désespéré, il fait part à son père de son chagrin et lui dit :

— Mè tsaperâi dè preindre mon vetterli et dè

mé ferâ châotâ la cervalla !

— Ne mè fâ pas cé chagrin, repond lo père, kâ se te fâ cé coup, mè bombardâi que te redio on mot.